

La Ville de Toulon propose différentes activités périscolaires aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.



**L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) périscolaire municipal est un accueil organisé par la Ville de Toulon pour les enfants inscrits dans les écoles publiques situées sur son territoire.**

**L'ALSH périscolaire couvre quatre temps, les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires :**

- L'accueil du matin, de 7h30 à 8h30,
- Le temps méridien, avec la restauration scolaire, de 11h30 à 13h30,
- et, le soir, l'accueil périscolaire de 16h30 à 18h.

**Depuis la rentrée scolaire 2012, un dossier unique permet d'inscrire les enfants aux activités gérées par la Direction de l'Éducation :**

Pour l'inscription des enfants à la restauration scolaire et/ou aux accueils périscolaires du matin et du soir, il suffit de se procurer ce dossier d'inscription :

- Sur notre site internet en cliquant [ici](#).
- Auprès du Directeur d'ALSH de l'école.
- Auprès de la Direction Education, Les Lices Bât D, 256 Avenue de la Victoire.

**Une fois complété et accompagné des pièces jointes, le dossier est à remettre:**

- À la régie du secteur dont dépend votre école.
- Par mail avec les pièces jointes en format de type "pdf" directement sur la boîte mail de la régie concernée.

## En savoir plus

[▶ Accéder au portail famille \[1\]](#)

[▶ Inscrire son enfant à la restauration scolaire et / ou aux activités périscolaires \[2\]](#)

## Contacts -

[▶ TOUT L'ANNUAIRE \[3\]](#)

**Mairie de Toulon**  
Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

---

**Liens:**

[1] <https://toulon.portail-familles.com/toulon/index.html>

[2] <http://www.toulon.fr/node/2821>

[3] <https://toulon.fr/annuaires>